



**SNPETULTEM**

**SNPTATECT**

**SNITPECT**

**SNICA**

## **Réunion REHUCIT :** **des questions précises,** **des réponses brouillonnes.**

Le 29 mars, l'administration a enfin organisé une réunion sur la problématique du logiciel REHUCIT. Pendant deux heures, elle a tenté de noyer le débat avec de veines arguties techniques.

La DRH fut toutefois surprise et déstabilisée par la présence, dans la délégation **FORCE OUVRIÈRE**, d'agents directement impactés. L'administration a été forcée de rencontrer des agents directement concernés et pas des chiffres dans des tableaux.

Nous vous présentons ici l'essentiel de nos questions et surtout les réponses de l'administration.

### **Pourquoi avoir lancé à toute vitesse et dans la précipitation de logiciel au détriment des gestionnaires, des services informatiques et des agents lésés ?**

Parce qu'il y avait un faisceau de contrainte : obsolescence des outils, création du « Grand Ministère » et fusion des services et le lien avec l'ONP (Opérateur National de Paye).

*A aucun moment, le ministère n'a pensé à desserrer la contrainte mais a agit uniquement en courroie de transmission. Tant pis pour les gestionnaires en centrale et dans les services et pour les services informatiques.*

### **Il y a de nombreux cas individuels d'agents lésés ! Que comptez vous faire ?**

Il y avait déjà des problèmes avant REHUCIT. Presque tous les problèmes sont résolus, si vous en avez d'autres, faites nous remonter les noms.

*Alors que nous voulions traiter des problèmes généraux, l'administration n'a eu de cesse de nous dire de donner des noms pour qu'ils vérifient.*

### **Quels sont les problèmes actuels ?**

L'objectif est de faire les changements d'échelon de 2009 ( !)

*Tous les agents qui ont 200, 500, 1000, 1 500 € en moins ne font donc pas partie des problèmes identifiés par l'administration.*

### **Il y a plusieurs agents qui sont pénalisés et qui n'ont pas eu d'information. Pourquoi ?**

Il y a peut être eu des défauts d'information, il faudrait qu'ils nous contactent.

*Tous les agents qui ont appelés ou écrits sans réponses seront ravis d'apprendre « qu'il suffit de contacter la DRH » !*

**Y-aura-t-il des avances automatiques en cas de problèmes de paye ?**

Les gestionnaires le font naturellement	<i>Le problème est que les services sont vides et les agents n'ont pas été formés.</i>
---	--

**Y-aura-t-il un renforcement des services supports pour que les agents puissent être payés et gérés ?**

L'essentiel des suppressions d'emploi sur ces fonctions a été fait dans le triennal (budgétaire) précédent !	<i>Pourtant, les PSI et les bureaux de gestion manquent cruellement de personnel...</i>
--	---

**Des agents sont lésés au point de ne pas pouvoir se loger et payent même des agios ! Que compte faire l'administration ?**

Pour ces cas, il y a les crédits sociaux (propos retirés ensuite)	<i>La première réponse même retirée est scandaleuse : penser utiliser le social pour compenser un manquement de l'administration envers son personnel est inacceptable !!</i>
---	---

**Des agents, du fait des rappels, vont changer de tranches d'imposition, voire perdre des droits sociaux. Ils vont être lésés au point de risquer de perdre un logement social. Que compte faire l'administration ?**

Les agents doivent pouvoir demander aux services fiscaux un étalement...	<i>Est-ce une réponse ? On peut demander oui... mais la DGFIP n'est pas obligée d'accepter...</i>
--	---

**Y-aura-t-il des certificats automatiquement réalisés pour les déclarations d'impôts des agents ?**

Si les agents le demandent, ils pourront avoir un certificat.	<i>Qui croit que les services supports pourront être assez réactifs tant ils sont désorganisés par le manque d'effectifs ? De plus, les services fiscaux refusent de prendre en compte ces certificats et font payer une double peine aux agents.</i>
---	---

**Des agents sont lésés. Ils font un crédit gratuit à l'État employeur. Seront-ils indemnisés ?**

Il n'auront pas d'intérêt moratoire et ils recevront uniquement les sommes dues.	<i>Donc l'administration ne va à aucun moment compenser !</i>
--	---

**Combien a coûté REHUCIT ?**

15 millions d'euros.	<i>Nous attendons d'avoir le justificatif de ces coûts.</i>
----------------------	---

**Certains gestionnaires de la DRH ont reçu une prime spéciale REHUCIT en 2010 et d'autres non, alors qu'ils ont tous été mobilisés et ont fait un travail exceptionnel pour éviter une situation catastrophique ?**

Réponse incompréhensible.	<i>Nous revendiquons une véritable reconnaissance, y compris financière pour les agents.</i>
---------------------------	--

**Y-aura-t-il une prime pour les agents des services support dans les services déconcentrés ?**

Pour les PSI, il y a l'indemnité temporaire de mobilité (ITM) (réponse retirée ensuite par l'administration). L'administration va y réfléchir pour 2011.	<i>La référence à l'indemnité temporaire de mobilité est scandaleuse. L'administration ne sait même pas comment fonctionne l'ITM. Nous ne demandons pas de réflexions, nous exigeons une prise en compte réelle de la charge supplémentaire subie par les gestionnaires.</i>
---	--

**La réorganisation de la DRH va à nouveau perturber le système. Quels conséquences pour les agents et leur gestion ?**

Aucune réponse compréhensible.	<i>Nous demandons de mettre fin à cette nouvelle réorganisation autoritaire : 4 réorganisations en 10 ans pour le service qui s'occupe de la gestion du personnel est irresponsable.</i>
--------------------------------	--

**Les promotions ne sont toujours pas faites pour de nombreux corps. Pourtant, il y aura des départs à la retraite (en particulier les mères de 3 enfants). Les agents vont-ils être contraints de renoncer au bénéfice de la promotion ou d'annuler le départ en retraite la veille de la date initialement prévue ?**

Les cas particuliers pourront être traités à la main (s'ils se manifestent) mais pas pour les promotions...	<i>Encore une fois, traitement au cas par cas des situations où l'agent s'est manifesté, mais jamais de traitement général du problème.</i>
---	---

**+ autres sujets : formation....**

**Aujourd'hui, le problème c'est REHUCIT  
et le cas CHORUS n'est toujours pas résolu...**

**Quels sont les enseignements de l'administration ?**

**Lancer un nouveau logiciel sur les frais de déplacement (ARGOS)  
qui risque encore de pénaliser les agents,  
et de mettre la pression  
sur ceux chargés de la compta et de l'informatique !**